

En quelques mois seulement, 3.7 millions de données validées sont remontées des Conservatoires d'espaces naturels et de Réserves naturelles de France vers le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ! Résultat d'un projet lancé il y a tout juste un an, ponctué de nombreux échanges entre les structures, plus de 96% de ces données répondent au format « standard » pour être versées à l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) ! Merci à tous les bénévoles et salariés des deux réseaux, ainsi qu'à l'équipe du Muséum, mobilisés pour ce travail important sur le rôle de nos deux réseaux en matière de biodiversité et de géodiversité.

Les éléments-clés, présentés dans ce « 4 pages », sont un extrait des analyses effectuées. Une première étape pour illustrer l'importance de la contribution de nos deux réseaux à la connaissance et à la protection de la nature en France. Le Service du Patrimoine Naturel nous apprend notamment l'existence de 7 000 taxons dans nos sites dont il n'existait pas encore de données dans l'INPN (pour 76 900 espèces connues en France métropolitaine). 47% des espèces prioritaires « SCAP » et 25% des espèces menacées sont présentes dans au moins un site CEN ou RN. Cette synthèse présentée au congrès commun des CEN et des RN en octobre 2015 ouvre à des échanges approfondis sur ces travaux et sur les ambitions à suivre. D'autres publications, y compris scientifiques, sont envisagées pour valoriser l'importance de ce travail de terrain et de coordination entre gestionnaires.

L'analyse scientifique doit servir les politiques publiques de protection de la biodiversité et de la géodiversité pour accompagner les réseaux dans leur choix. Le congrès de Dunkerque est une première étape pour affirmer cette conviction sur des bases solides.

Bruno MOUNIER
Directeur de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels



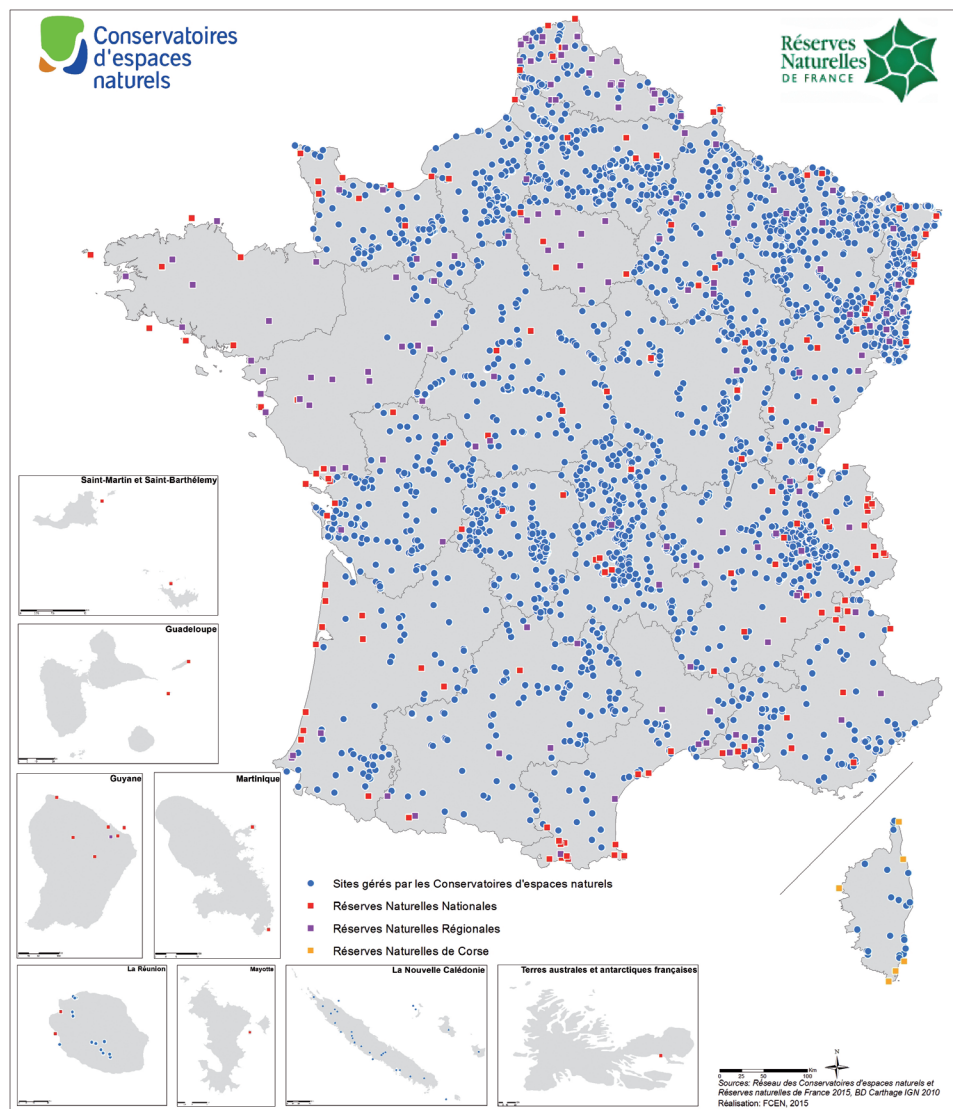
Jean-Philippe SIBLET
Directeur du Service du patrimoine naturel
du Muséum National d'Histoire Naturelle



Arnaud COLLIN
Directeur de Réserves
Naturelles de France



Réseaux des sites Conservatoires et des Réserves



Chiffres clés



28 jeux de données
envoyés et vérifiés



41 organismes
gestionnaires de données

96% des données utilisées pour
les analyses (3.713.144 données)



1.953.435 données



1.759.709 données



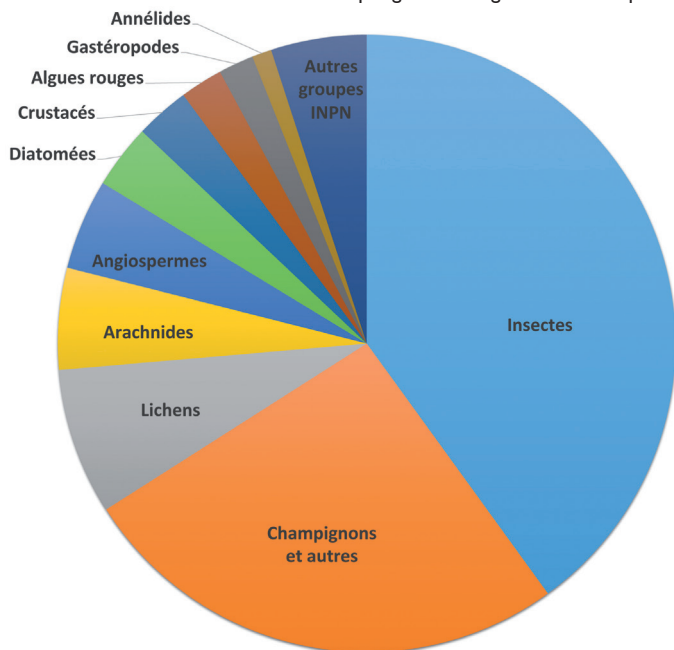
Connaître et protéger la biodiversité et la géodiversité

Regards sur le rôle des deux réseaux

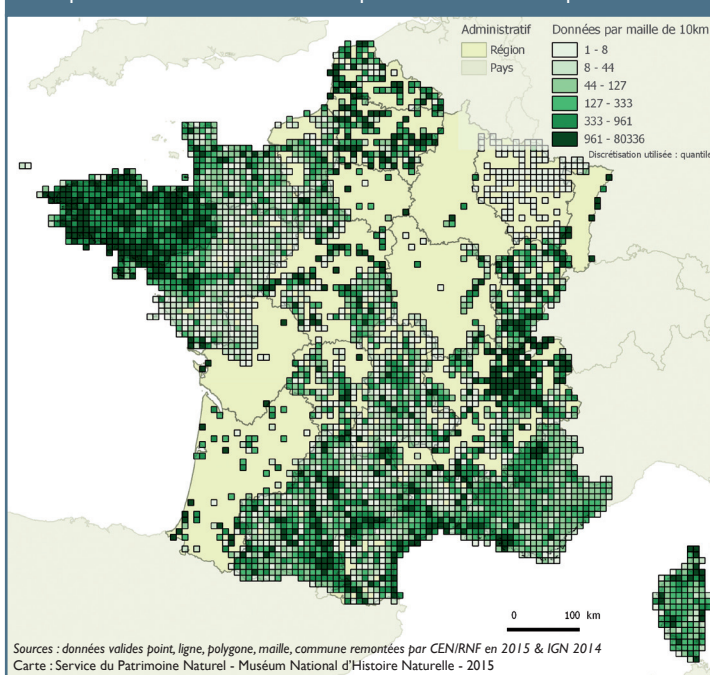
Axe I : analyses des connaissances

Méthodologie : L'INPN a pour objet de recenser l'ensemble de l'information sur la nature en France. A partir des synthèses du SPN, il apparaît que **27 000 espèces différentes**, réparties sur plus 4 siècles (1600 - 2015), ont été recensées et transmises. **7 000 espèces et infra sont nouvelles** pour l'INPN et s'ajoutent aux 31 000 déjà renseignées précisément pour la France métropolitaine, soit une augmentation de plus de 20%.

Répartition des nouveaux taxons métropole par grande catégorie taxonomique

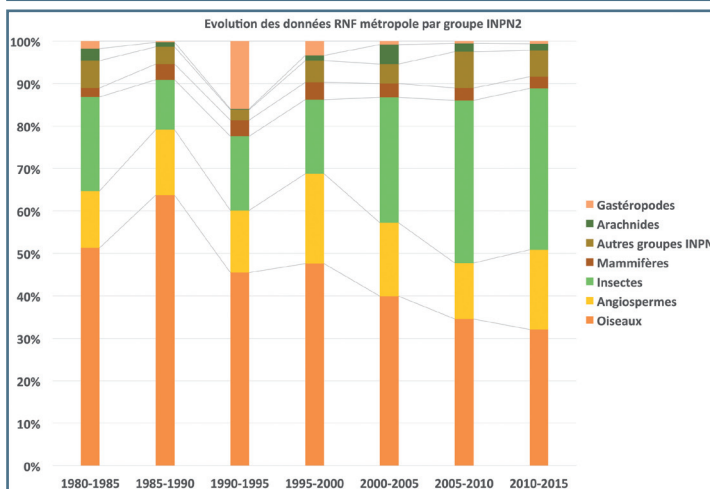
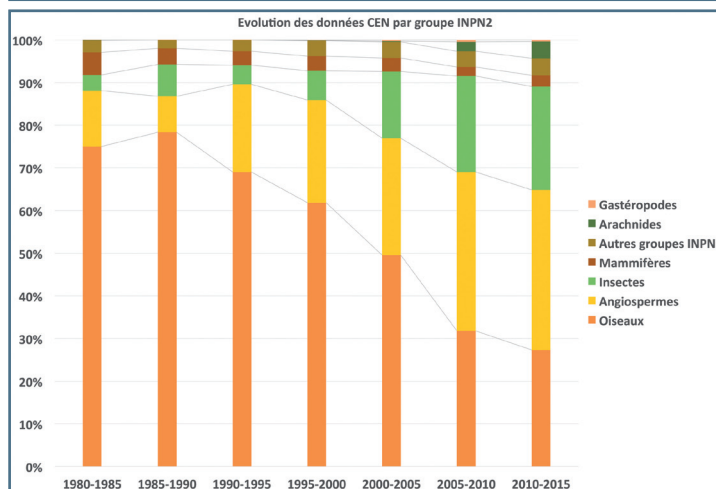
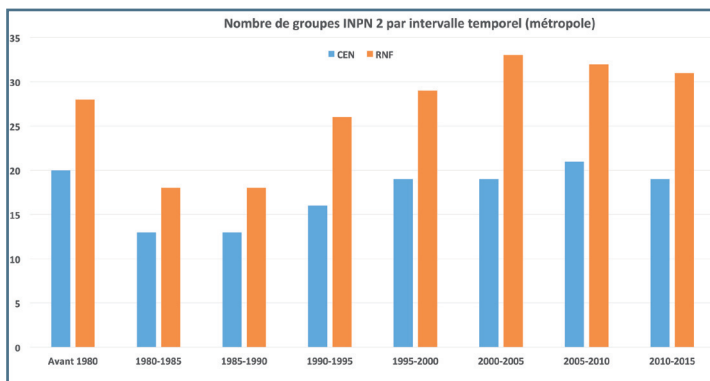
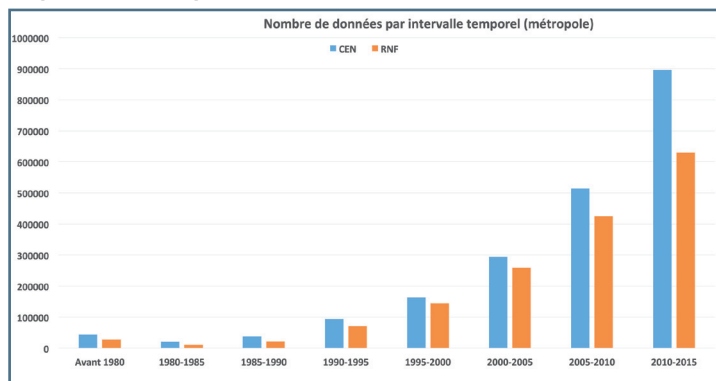


Répartition des données remontées par CEN/RNF en métropole en 2015



80% des données sont des données précises.

Répartition temporelle :



Méthodologie : les grandes catégories taxonomiques (INPN2), issues du référentiel taxonomique TAXREF utilisé pour l'ensemble des analyses, rassemblent des données par des noms « grand public ». Exemple : oiseaux, insectes, reptiles, poissons... Les données utilisées sont toutes spécifiques et celles infra remontées à l'espèce. Seules les données indiquées dans TAXREF comme « présentes, endémiques, subendémiques, introduites et introduites envahissantes » ont été sélectionnées.

Analyse : la répartition du nombre de données collectées par intervalle temporel est quasi-exponentielle. On note également un rééquilibrage taxonomique, en particulier sur les invertébrés et la flore, mettant aussi en lumière la **complémentarité des deux réseaux**.

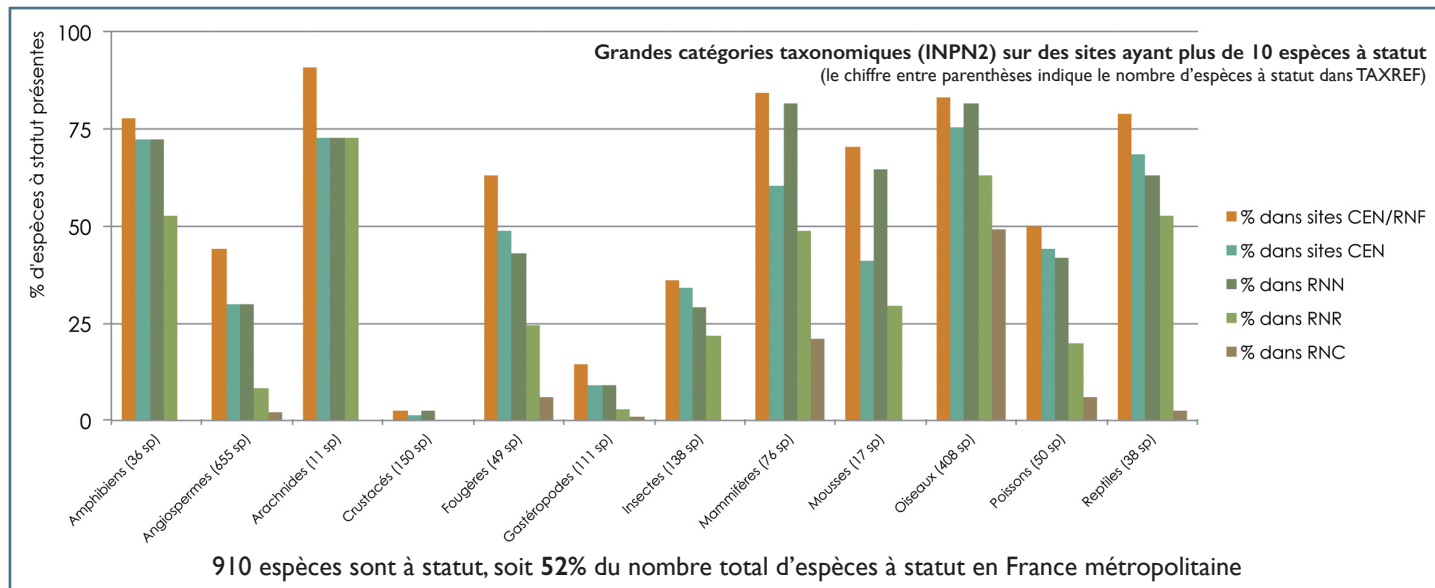
Connaître et protéger la biodiversité et la géodiversité

Regards sur le rôle des deux réseaux

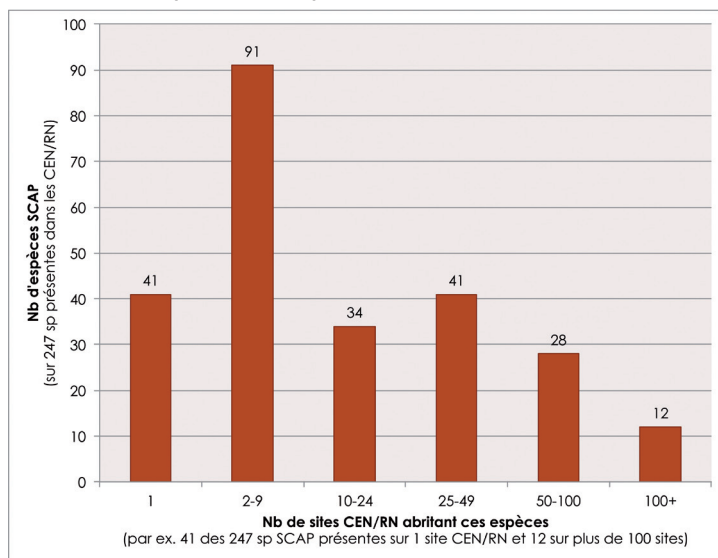
Axe 2 : contribution des réseaux à la protection

Méthodologie : Utilisation de l'ensemble des données d'espèces localisées sur les sites CEN ou RN.

Les protections mobilisées comprennent les espèces de la Directive Habitats Faune Flore (II et IV), les espèces de la Liste rouge nationale (LR, soit VU, EN, CR), les espèces de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP I) et les différents arrêtés de protection nationaux.



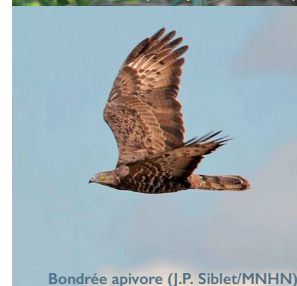
Espèces SCAP avec au moins une occurrence dans les espaces CEN et RNF ces 25 dernières années :
47% des 525 espèces SCAP présentes dans les CEN/RN



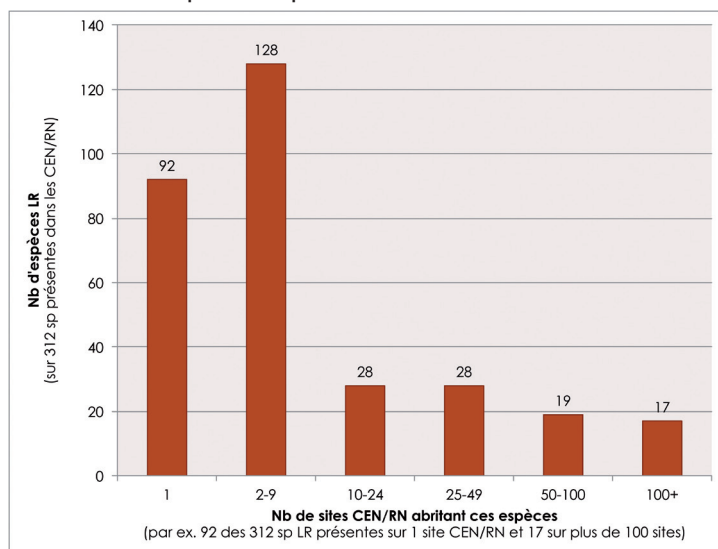
Top 5 des espèces SCAP

Nom français	Nb de sites différents
Bondrée apivore	216
Busard Saint-Martin	193
Milan royal	173
Bécassine des marais	168
Busard des roseaux	162

Les oiseaux forment l'essentiel des espèces « à statut » recensées dans les RN et sites CEN mais les rhopalocères constituent un des groupes les plus étudiés, que soit pour les espèces à enjeux de conservation ou les communautés d'espèces communes.



Espèces LR avec au moins une occurrence dans les espaces CEN et RNF ces 25 dernières années :
25% des 1271 espèces LR présentes dans les CEN/RN



Top 5 des espèces LR

Nom français	Nb de sites différents
Bouvreuil pivoine	239
Linotte mélodieuse	237
Milan royal	173
Tarier des prés	172
Bécassine des marais	168

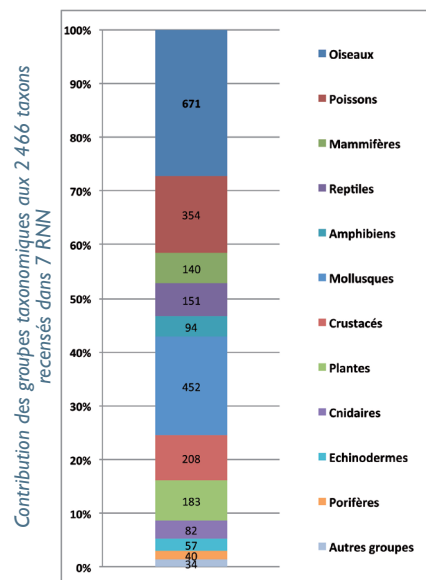


Connaître et protéger la biodiversité et la géodiversité

Regards sur le rôle des deux réseaux

Etat des connaissances de 7 réserves naturelles d'Outre-mer

L'Outre-mer abrite, sur terre et en mer, une grande partie de la biodiversité française dont de nombreuses espèces endémiques. Les chiffres donnent le vertige. Dans la seule RNN de Kaw-Roura (Guyane), plus de 900 espèces de longicornes (une famille de coléoptères) et 79 espèces d'amphibiens (soit plus des 2/3 des espèces guyanaises) sont mentionnées dans le plan de gestion ! A l'échelle d'une réserve, la connaissance que nous avons de cette biodiversité est excellente pour certains groupes. Un premier sondage, réalisé sur la base des plans de gestion de 7 des 17 RNN d'Outre-mer, illustre bien la qualité de cette connaissance et l'importance des réserves : la RNN de Saint-Martin par exemple abrite à elle seule la quasi-totalité des centaines de crustacés, cnidaires et échinodermes connus dans l'île. Quant aux 5 réserves de Guyane, elles abritent 3/4 des 182 espèces de reptiles terrestres et marins de la région. Cette connaissance (et sa disponibilité sous un format numérique) reste néanmoins imparfaite puisque 3/4 des 2466 taxons recensés ne sont mentionnés que dans l'une de ces 7 RNN. Le fort taux d'endémisme qui prévaut dans ces régions et l'hétérogénéité des données actuellement disponibles pour ces sites (à part pour les vertébrés, les inventaires disponibles concernent souvent des groupes taxonomiques différents d'une réserve à l'autre) expliquent cette proportion élevée. Les mises à jour en cours du référentiel TAXREF pour l'Outre-mer devraient favoriser la remontée des données de ces régions à l'avenir.



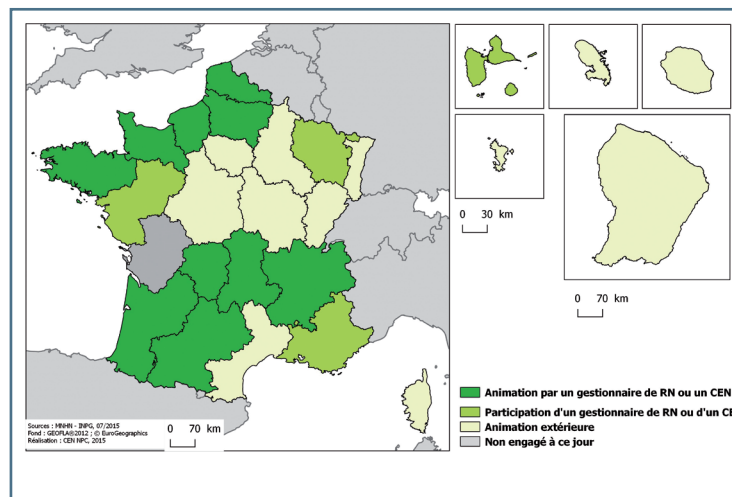
Contribution des Réserves naturelles et des Conservatoire d'espaces naturels en terme de patrimoine géologique

Les différents retours d'expériences menées dans chacun des réseaux et de manière conjointe depuis le premier congrès commun d'Aix-les-Bains, témoignent d'une bonne implication des gestionnaires de RN et des CEN dans la protection du patrimoine géologique. Sur le plan de la connaissance, en revanche, leur contribution est moins conséquente et plus difficile à déterminer ; seule l'implication dans la mise en œuvre de l'Inventaire national du Patrimoine géologique permet un bilan à la fois réaliste et positif. Ces retours ne sont toutefois pas suffisamment coordonnés et organisés pour permettre un bilan fidèle de cette contribution à l'échelle nationale. En témoignent les 82 sites INPG concernés par une protection RN ou CEN à l'échelle de la façade Manche-Mer du Nord qui laissent présager, à l'échelle du territoire national, d'un potentiel bien largement supérieur à ce que nous connaissons actuellement.

Organiser la collecte de ces données doit être un objectif prioritaire de nos réseaux pour soutenir les actions des gestionnaires de RN et des Conservatoires et les valoriser dans le contexte actuel de construction de l'AFB.

Quelques chiffres :

- RNF > RN présentant un patrimoine géologique connu : 80 réserves (août 2015)
- FCEN > tableau de bord annuel : 16 sites géologiques (août 2015)



Focus I : Mise en œuvre de l'Inventaire national du Patrimoine géologique

Fiche identité de l'INPG

- **Origine** : Loi de démocratie de proximité - 2002, Article L411-5 du Code de l'environnement (le même que les ZNIEFF) ;
- **Organisation** :
 Pilotage national : MEDDE,
 Coordination scientifique nationale : MNHN,
 Pilotage local : DREAL,
 Coordination scientifique locale : Commissions régionales du Patrimoine géologique sous le patronage des CSRPN,
 Opérateur technique local : au choix des DREAL.
- **Etat d'avancement** : une déclinaison régionale de l'INPG n'a pas été lancée mais la région dispose d'un inventaire antérieur.

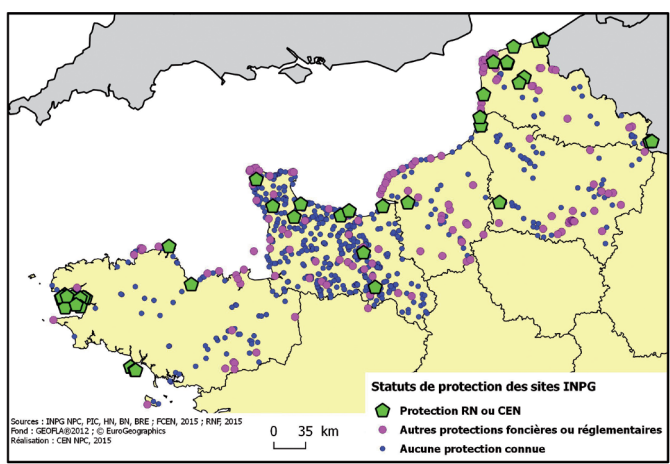
Notre implication : sur les 26 déclinaisons INPG lancées, 10 sont animées par un gestionnaire de RN ou un CEN, 13 intègrent dans leur CRPG un gestionnaire de RN ou un CEN.

Focus II : Protection des sites de l'INPG, exemple de la façade Manche-Mer du Nord

Fiche identité du patrimoine géologique de la façade

- 5 régions concernées ;
- 743 sites identifiés en cours de validation ;
- 2,1 milliards d'années d'histoire racontée ;
- 21 % des sites placés sous protection réglementaire, foncière ou conventions issues du réseau des CEN.

Notre implication : 52 % des sites de l'INPG protégés sont présents dans nos réseaux, soit 82 sites de l'INPG.



Avec le soutien du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

